



La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n°47

Bouleversements à l'association LE CHOIX, citoyens pour une mort choisie

En mars 2018, par notre Lettre d'Information n°20, nous vous informions de la création d'« Une nouvelle association "LE CHOIX - Citoyens pour une mort choisie" ». Elle avait été créée dans le but de faire entendre la voix des milliers de signataires (près de 443 000 à ce jour) des pétitions mises en ligne par Nathalie Debernardi et Marie Godard. Ces pétitions demandaient la légalisation de l'aide active à mourir (euthanasie et suicide assisté). Dès lors, ces deux personnes, préalablement entendues par le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) au vu du succès de leurs pétitions, ont pu être auditionnées par le Comité Consultatif National d'Éthique dans le cadre des États Généraux de la Bioéthique au printemps 2018.

Le 3 mai 2020, la co-présidente, Annie BABU, et Nathalie Debernardi, deux fondatrices de l'association ont démissionné à la veille de la tenue d'une réunion du Collège décisionnel.

A divers moments, depuis le printemps 2019, tous les membres fondateurs, dont Marie Godard, pour raisons de santé, et le Dr Bernard Senet, avaient démissionné de leurs fonctions dans les instances du CHOIX.

Les 443 000 signataires des pétitions ont été informés des deux derniers départs par une mise à jour des pétitions de N. Debernardi et M. Godard.

Les adhérents de Le Choix ont reçu par mail:

Une note de Mmes Babu et Debernard annonçant leur démission de l'association et leurs raisons, se prévalant du soutien de M.François Lambert (avocat, neveu de Vincent Lambert) ;

Une note des trois derniers membres du collège décisionnel, Denis Labayle co-président, Nathalie Andrews et Christian Gachet prenant acte des démissions, et affirmant leur intention de continuer à faire vivre cette association.

Avec la création de « LE CHOIX, citoyens pour une mort choisie », jouant un rôle de relais des signataires de la pétition, les membres de notre Collectif, comme nombre de nos lecteurs, avaient vu la possibilité de renforcer, à côté de celle de l'ADMD, l'audience médiatique en faveur d'une loi sur l'euthanasie et le suicide assisté. Bon nombre d'entre nous et aussi de nos lecteurs, à titre individuel, ont adhéré au CHOIX.

Suite à leur démission du CHOIX, Annie Babu et Nathalie Debernardi, accompagnées de François LAMBERT, ont annoncé leur intention de poursuivre leur combat jusqu'à ce qu'une nouvelle loi de fin de vie soit votée. Pour de plus amples informations, une adresse mail : vivresamort2020@gmail.com et le blog en construction : Vivresamort.org.

Le CHOIX continue à vivre avec les trois membres non démissionnaires du collège décisionnel : Nathalie Andrews, Denis Labayle et Christian Gachet, soutenus par les militants des antennes régionales.

Ils sont joignables par mail à contacts.lechoix@gmail.com. Le nécessaire est mis

en œuvre pour actualiser les modalités de fonctionnement du Choix. Afin d'acter ces changements, une réunion générale des adhérents sera organisée dès que les circonstances le permettront.

Pour en savoir plus et ne pas en rester à une version des faits, vous pouvez contacter les uns et les autres.

Nous espérons que ce bouleversement n'entraînera pas un discrédit sur la parole des structures associatives de fin de vie qui militent pour une loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté.

Le 3 juin 2020

par le Collectif "Pour une Mort Sereine"

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet

<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site

<https://www.pourunemortsereine.org>

Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien

<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur **Twitter** : @MortSereine

Pour nous contacter : contact@pourunemortsereine.org et

pourunemortsereine@gmail.com

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

En 2017, Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT ont été élus au Conseil d'Administration de l'ADMD sur la liste "Pour une mort sereine !"

Bernard SENET a démissionné et oeuvre à présent au sein de l'association

"LE CHOIX, Citoyens pour une mort choisie"

Collectif "Pour une mort sereine"

e-mail :

pourunemortsereine@gmail.com

webmaster :

contact@pourunemortsereine.org



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du collectif "*Pour une mort sereine !*"